Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 044-254401094-20261014-BS_2026_37-DE

REGISTRE LES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL
Séance du 14 octobre 2026
BS_2026_37

L'an deux mille vingt-six, le quatorze du mois d'octobre à neuf heures, se sont réunis au siège d'atlantic'eau à NANTES, sur convocation adressée le huit octobre deux mille vingt-six, les membres du Bureau Syndical, sous la présidence de Monsieur Frédéric MILLET, Président d'Atlantic'eau.

- Nombre de délégués syndicaux en exercice : 12
- Quorum : 7

A l'ouverture de la séance :

- Nombre de présents : 10
- Nombre de pouvoirs : 0
- Nombre de votants : 10

Etaient présents :

Membres du Bureau syndical	Informations
BROUSSARD Didier, CC du PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT GILDAS DES BOIS	
CHARBONNIER Raymond, CC SUD ESTUAIRE	
CLAVIER Régis, CA de REDON	
DERANGEON Mickaël, CC SUD RETZ ATLANTIQUE	
GALIVEL Patrick, Collège électoral de CHATEAUBRIANT-DERVAL	
GREGOIRE Jean-Luc, CC de NOZAY	
MILLET Frédéric, CC du PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT GILDAS DES BOIS	
PRAUD Jacques, CC du PAYS D'ANCENIS	
TAILLANDIER Yves, Collège électoral d'ESTUAIRE et SILLON	
THIBAUD Denis, SAEP VIGNOBLE-GRANDLIEU	

S'étaient excusés parmi les délégués :

Membres du Bureau syndical
CAUDAL Claude, CA de PORNIC AGGLOMERATION PAYS DE RETZ
LAUNAY Frédéric, SAEP VIGNOBLE-GRANDLIEU

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 044-254401094-20261014-BS_2026_37-DE

BS_2026_37 OUVERTURE DE LA TRANCHE 2 DU PROGRAMME 2027

Pour mémoire, la tranche 2 comprend toutes les opérations « non programmables » qui sont réalisées au moyen des accords-cadres à bons de commande de maîtrise d'œuvre et de travaux au cours de l'année N, sur des opérations dont la programmation est incertaine ou liées à des tiers.

La tranche 2 est modifiée et complétée au fur et à mesure de l'année selon les besoins et dans le respect de l'enveloppe budgétaire votée par le Comité syndical.

Des demandes de travaux, dont la réalisation est prévue pour 2027, ont été formulées. Il est par conséquent proposé d'arrêter la tranche n°2 du programme 2027 par les opérations proposées ci-après :

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
ANCE	Ancenis	Avenue du Mortier, impasse des Ramées	280	25	110 000	Avenue du Mortier : canalisation Fonte Ø100 1972 sur 190 ml, avec des fuites récentes. Impasse des Ramées : canalisation Fonte Ø125 de 1973, avec un maillage aujourd'hui inutile. Opportunité de renouvellement avant la réfection de l'enrobé par la commune. Renouvellement Ø110 PVC sur l'avenue du Mortier et mise en antenne en Ø63 PEHD sur l'Impasse des Ramées.
SICA	Savenay	Route du Lac	50	1	20 000	Extension de réseau pour un futur local d'accueil pour les sans-abris.
CCSE	Saint-Brevin-les-Pins	La Corbinais et la Quatretais	-	130	195 000	La CCSE a un projet de travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées aux villages de la Corbinais et de la Quatretais. Suite à la communication de ce projet, l'exploitant VEOLIA a alerté sur le mauvais état des colliers de branchements (environ 15 fuites colliers recensées). L'opération consiste à remplacer les 130 colliers de branchement de ces villages, afin qu'il ne se produise pas de fuite pendant les travaux de terrassement lors de la pose des futurs réseaux d'assainissement collectif.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 044-254401094-20261014-BS_2026_37-DE

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
NORT	Blain	Quai Surcouf	340	16	96 000	Projet d'aménagement du Quai par le CD44 en 2027, avec construction ERP. Pollution aux hydrocarbures sur la parcelle d'accueil du nouvel ERP. Renouvellement conduite en PVC Ø110 mm de 1987 (principe de précaution) en fonte revêtue (340 ml), actuellement posée sous les terrasses de restaurants (domaine public) et en domaine privé. Pas de fuite enregistrée. Renouvellement de 16 branchements (anti-pollution). Les travaux sont prévus début 2027. Cette opération était initialement inscrite à la Tranche 2 de 2024, puis à celle de 2025.
VGNB	La Remaudière	Rue d'Anjou	180	1	32 000	Extension eau potable pour l'alimentation de la station d'épuration.
					453 000	**Total**

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau syndical est invité à délibérer afin :

- **D'ARRETER le programme de travaux 2027 – tranche 2 conformément au tableau ci-dessus pour un montant de 453 000 € HT,**
- **D'AUTORISER le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération du Comité syndical CS_2026_28 en date du 05 juin 2026 relative aux délégations de compétences du Comité syndical au Bureau syndical et au Président,

Vu les statuts d'atlantic'eau,

Vu le tableau des opérations ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

PRESENTS	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	SUFFRAGES EXPRIMES
10	10	10	0	0	10

LE BUREAU SYNDICAL DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ARRETER le programme de travaux 2027 – tranche 2 conformément au tableau ci-dessus pour un montant de 453 000 € HT,**

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 044-254401094-20261014-BS_2026_37-DE

- **D'AUTORISER le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

……

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire de séance,



Jean-luc Gregoire
Atlantic'eau - 2eme Vice-Président
29 oct. 2026

Le Président,



Frederic Millet
Président d'Atlantic'eau
23 oct. 2026



Jean-Luc GREGOIRE

Frédéric MILLET

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01 ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr